

PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 20 AVRIL 2021

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 20 avril 2021*

Aujourd'hui, à quinze heures quarante-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 60 Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.